

ADMINISTRATION

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 3 juin 2024

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Sébastien GUILLAUME, Élodie MELET, Séverin PASKIEWICZ, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE

Conseillers municipaux absents avec représentation :

Camille BARBAZ à Lydie CHANEZ, Jean-Yves QUETY à Michaël FUMEY

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY

Lydie CHANEZ a été désignée secrétaire de séance. La séance est ouverte à 20h.

Approbation du compte rendu du 15 avril 2024

Les élus n'émettent pas d'observation sur le compte rendu de la séance du 15 avril 2024, qui est approuvé à l'unanimité.

1. Bâtiment et patrimoine : commission du 21 mars 2024

Point sur les différents bâtiments communaux

Michaël FUMEY, adjoint en charge des bâtiments, présente un compte rendu synthétique du travail de la commission, qui a fait un état des lieux de chaque bâtiment communal et répertorié les différents travaux qui seraient nécessaires ou opportuns :

- Studios de l'Abondance : chaudières individuelles à gaz remplacées dernièrement
- Bâtiment de la Poste : isolation des combles prévue dans le cadre d'un groupement de commandes initié par le SIDEK, remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à pellets à étudier, installation de vannes thermostatiques programmables à l'agence postale
- Ancien chalet de Communailles-en-M. : logement enfin restitué (sale et encombré) par les anciens locataires, réfection des peintures et papiers peints à prévoir cet été avant la remise en location, remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à pellets à étudier
- Ancienne mairie de Communailles-en-M. (2 appartements) : remplacement des anciens radiateurs électriques par de nouveaux plus performants, rénovation de la cage d'escalier, désignation d'un maître d'œuvre pour le projet de transformation de l'ancien secrétariat de mairie en studio

- *Chalet de la Bourre* : Le restaurant est en cours de vidage et de nettoyage, les appareils doivent être testés, la vaisselle nettoyée et désinfectée... Des travaux d'électricité, d'extension, de rénovation du balcon, d'installation de panneaux photovoltaïques sont prévus dès que possibles et inscrits au budget.

Il est proposé ce soir un devis, approuvé à l'unanimité, pour le changement de la citerne actuelle de 3 m³ par une double citerne de 10 m³ au total par l'entreprise SEJ pour un montant de 9 720 €.

- *Salle des fêtes* : Un devis de démontage et d'aménagement du bar et un devis de pose de porte métallique au local poubelle ont été approuvés et commandés. Les blocs de secours vont être changés prochainement afin de répondre aux exigences de la commission de sécurité.
- *École* : Le ponçage du préau a été réalisé pendant les vacances scolaires. Une entreprise de nettoyage de vitres est missionnée pour la salle des fêtes et l'école. Les investigations et les recherches de fuites d'étanchéité sont en cours, mais restent difficiles à déterminer.

Bâtiment Centre bourg : point général, inauguration, ouverture de la micro-crèche

Les logements sont tous attribués. La micro-crèche est louée par la société INFANS et ouvrira ses portes le 28 août. Les cabinets de l'Espace santé sont libres et en cours de remplissage. L'inauguration du bâtiment est fixée au 22 juin à 11h.

Ancien chalet de Communailles-en-Montagne : travaux et remise en location

Ce point a été évoqué plus haut concernant l'état des lieux et les travaux à prévoir. Ce logement est en cours d'attribution, des visites seront prévues quand il sera en état d'être visité.

Chalet de la Bourre : point d'étape, citerne...

Il est rappelé qu'une autorisation d'occupation temporaire pour exploitation économique a été attribuée à Mme Elsa BONHAURE. La réouverture est prévue pour fin septembre, début octobre. La Commune effectue actuellement des consultations d'entreprises pour la réalisation de différents travaux avant la réouverture et à court terme (électricité, nouvelle citerne d'eau, installation de panneaux photovoltaïques, extension du chalet et de la terrasse...). Des échanges ont également lieu avec la future exploitante quant au matériel et à l'équipement du chalet.

2. Solidarités, enfance et jeunesse

Centre périscolaire : convention pour la prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers

Le SDIS propose aux communes une convention tripartite pour la prise en charge des enfants des sapeurs-pompiers s'ils sont en cours d'intervention, afin d'améliorer la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers servant la commune. Le centre périscolaire s'engage à accueillir sans délai de réservation les enfants pendant ses

temps d'ouverture du centre périscolaire. La Commune prendra à sa charge le coût des repas surnuméraires commandés par le centre périscolaire.

Le conseil municipal, conscient de la nécessité de favoriser les secours sur le Plateau de Nozeroy, à l'unanimité, accepte la convention et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les documents.

Modification des rythmes scolaires : perspectives pour la rentrée 2025-2026

A la demande des parents d'élèves et de l'équipe enseignante et en accord avec la municipalité, une demande de dérogation a été adressée à l'inspection académique. Une réponse défavorable a été évoquée lors du précédent conseil municipal. M. le Maire fait part de la lettre de la Région en charge du transport scolaire. Pour l'année scolaire qui se profile, la semaine restera à 4,5 jours.

M. le Maire propose d'engager une concertation avec la Région, l'Inspection académique, les 3 autres écoles du Plateau et le collège de Nozeroy afin de trouver une solution de compromis dans l'organisation des transports scolaires et une adaptation des horaires..

Activités pour les seniors : actions et réflexion

Marion BLONDEAU, adjointe en charge des solidarités, a rencontré les services de l'ADMR pour la mise en place d'ateliers pour les personnes de plus de 60 ans avec le passage de leur « Diverti'bus ». La première séance a lieu le 10 juin avec une après-midi dont l'activité sera les jeux de société. Chaque habitant concerné a reçu une invitation . L'intervention de naturopathe, nutritionniste... est à l'étude et sera financée par les caisses de retraite et la MSA.

Dans le cadre d'Octobre Rose, un atelier de dépistage du cancer du sein sera organisé..

3. Urbanisme, voirie et réseaux : commission du 16 mai 2024

Voirie : attribution de travaux (route forestière du Vret et place à bois du Sillet)

Les entreprises suivantes ont été consultées pour un devis d'enrobé de la route du Vret :

- Vermot : Pas de réponse
- Colas : 48 003,40 € HT
- SEJ : 49 106,00 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la prestation de l'entreprise SEJ, pour des raisons techniques.

Pour la réfection de la place à bois du Sillet, seule l'entreprise SEJ a été contactée et propose un devis de 5 090,00 € HT qui a été accepté à l'unanimité.

Acquisition GAEC MIVELLE : modification de la délibération du 3 mai 2021

La délibération du 3 mai 2021, approuve la vente pour une surface approximative de 45 m², le bornage de la parcelle a été effectué après la décision du conseil municipal, la notaire sollicite aujourd'hui le conseil municipal pour une correction de cette

délibération afin de mentionner la surface exacte de la parcelle F 223 qui est de 38 ares et 96 centiares.

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne change aucune condition de la vente mais précise la surface de la parcelle à vendre de 38 ares et 96 centiares. M. le Maire est chargé de son exécution.

Antenne de téléphonie mobile Orange : projet d'implantation

Orange a contacté la commune pour l'implantation d'une antenne entre Mignovillard et Petit-Villard. Plusieurs emplacements ont été étudiés et celui retenu est à proximité du château d'eau. Les travaux d'implantation se feront dans l'année par l'accès côté Petit-Villard : le propriétaire et l'exploitant ont été contactés et informés.

4. Administration générale et ressources humaines

Personnel communal : changement de grades

et modification du tableau des effectifs

Quatre agents titulaires ont la possibilité de changer de grade cette année et comme les lignes directrices de gestion proposées au comité social territorial ont été approuvées le 25 mars 2024.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de supprimer 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, 1 poste d'adjoint d'animation et 1 poste de rédacteur
- de créer 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, 1 poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe, 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

Station météo à Combe Noire : achat, installation et exploitation

Le point est ajourné par manque d'information sur la question.

Informatique : renouvellement de la convention pluriannuelle avec le SIDEC

Le coût du service apporté s'élève à 4 208,00 € pour l'année 2024 pour 3 postes, un serveur, les sauvegardes, la sécurité informatique, l'accès au logiciel GéoJura (cadastre) et le pack e-Magnus (comptabilité, payes, état-civil, élections...)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le SIDEC pour une durée de 6 ans.

5. Agriculture

Ventes d'herbe pour l'année 2024 : attribution

M. le Maire propose de renouveler les attributions de ventes d'herbe pour 2024 comme ci-dessous :

- Parcelles ZC 44 (Seignettes), ZK 18 (Barbouillons), ZB 11 (Seigne des Seignaux) : Bertrand ROUSSEAU
- Parcelle ZE 82, lot 1 (Prés Coulons) : Léon JACQUOT
- Parcelle ZE 82, lot 2 (Prés Coulons) : GAEC de la Saugue

- Parcelle ZE 67, lot 2, année impaire (Prés Coulons) : Sylvain CARREZ
- Parcelle ZE 67, lot 1 (Prés Coulons) : GAEC des Normands
- Parcelles 161 ZH 43, 46, 47, 92, 95 (Communailles) : Julien RATTE

Jérôme SERRETTE, intéressé par l'affaire, n'a pas pris part à la discussion et au vote.

Baux ruraux : renouvellement

Le conseil municipal, à l'unanimité, renouvelle le bail rural à Bertrand ROUSSEAUX et le bail rural aux membres du GAEC des Gentianes, qui arrivent à échéance le 31 décembre 2025.

Comice agricole 2024 à Froidefontaine

Par un premier courrier, l'association du comice agricole informait la commune de l'organisation du comice agricole à Froidefontaine le 12 octobre 2024. Il sera organisé dans les locaux du GAEC des Gentianes. L'association demande à la commune de participer à l'achat des plaques remises aux agriculteurs primés.

Dans un second courrier, le comité d'organisation associé au comité des fêtes, demande une subvention à la commune d'une hauteur de 1 500 €, pour la décoration et les dépenses diverses liées à son organisation. Cette demande, fera l'objet d'un point à l'ordre du jour prochain conseil municipal et il sera demandé un détail des dépenses justifiant la demande.

6. Intercommunalité, structures extérieures et informations diverses

Syndicat des eaux du Centre Est : changement de siège social

Gérard MUGNIOT, adjoint en charge des réseaux, explique la motivation de sa demande de changement de siège social lié au changement des bureaux du Syndicat à Equevillon. Pour concrétiser la décision, l'Assemblée Générale a délibéré favorablement le 5 avril 2024. Cette décision doit être approuvée par chaque conseil municipal des communes membres du syndicat, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé d'approuver ce changement de siège social, à l'unanimité.

ASA Mignobief : comité syndical du 23 mai 2024

M. le Maire présent lors de cette Assemblée rapporte les points évoqués tels que le compte administratif, le budget primitif, les travaux à réaliser

Droit de préemption urbain

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas exercé le droit de préemption urbain de la Commune :

- pour la vente de la parcelle cadastrée 331 AB 126, comprenant une maison d'habitation, située rue de Mouthe à Mignovillard,
- pour la vente de la parcelle cadastrée 331 ZI 217, comprenant une maison d'habitation, située rue de Walheim à Mignovillard,

Résultats de la vente de bois du 22 mai 2024

Les lots de bois des parcelles suivantes ont été vendus aux prix suivants :

- Parcelle 31 : 58,88 €/m³.
- Parcelle 26 : 70,66 €/m³

Le lot de bois de la parcelle 9 est resté invendu.

La séance est levée à 22h30.

Prochaine séance : lundi 1^{er} juillet 2024 à 20h.

Le Maire,
Florent SERRETTE
